

Transports collectifs : un nouveau tarif pour les plus de 65 ans

Lorient Agglomération poursuit ses actions pour favoriser une mobilité alternative à l'usage de la voiture en incitant les habitants à privilégier l'usage des transports collectifs (bus et bateaux) pour les déplacements sur le territoire communautaire. Après avoir pris une mesure tarifaire exceptionnelle en septembre dernier en proposant un abonnement mensuel à 10€ aux étudiants, Lorient Agglomération souhaite désormais agir en faveur des plus de 65 ans.

Dans ce cadre, le Conseil communautaire de Lorient Agglomération a approuvé mardi 3 novembre la création d'une nouvelle grille tarifaire à destination des plus de 65 ans. A partir du 1^{er} janvier 2021, le montant de l'abonnement mensuel en plein tarif pour cette tranche d'âge est revu à la baisse et passera à 30,60€ au lieu de 40,80€. L'abonnement annuel est fixé à 306€ contre 408€ actuellement, soit une baisse de 102€. Les tarifs réduits calculés en fonction du quotient familial ainsi que le tarif de solidarité seront également revus.



Les objectifs de la création de ces nouveaux tarifs sont notamment de permettre aux plus de 65 ans de préserver leur autonomie en matière de déplacement, de maintenir un lien social et également d'agir sur leur pouvoir d'achat.

Le coût de cette mesure pour Lorient Agglomération est estimé à 70 000 euros.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

